

Assurance responsabilité professionnelle

COMMERCIAL – TRANSPORT – RÉSIDENTIEL – AUTOMOBILE – MARINE

Consultants et professionnels agréés ont une responsabilité morale spécifique envers leurs clients et nécessitent donc une couverture étendue par rapport à une responsabilité civile standard. L'assurance responsabilité professionnelle, également connue sous le nom d'assurance erreurs et omissions, répond et défend les réclamations résultant d'actes de négligences réels ou présumés, de fausses déclarations, d'échec ou de défaut de performance de services professionnels.

CLIENTS

Différentes professions, exemple :

- Architectes, ingénieurs, urbanistes
- Entrepreneurs
- Consultants et services de conseils
- Laboratoires
- Agents administratifs
- Chargés événementiels
- Traducteurs et interprètes
- Gestionnaires immobiliers...

GUIDE DE SOUSCRIPTION

- Des limites allant de **250 000\$** à **10 000 000\$**
- Déductible à partir de 1 000\$
- Des primes à partir de 750\$

OPTIONS DE COUVERTURE

- Frais de défense **en plus de la limite de police**, dès le 1er dollar
- Couverture pour toutes réclamations **même internationales**, avec obligation de défense au Canada et USA
- Répartition déductible
- Service professionnel pour les dossiers amiante et pollution
- Extensions incluant :
 - Diffamation et calomnies,
 - Infraction copyright et autorité
 - Perte de documents
 - Fautes de salariés - Remboursement disciplinaire 50 000\$
 - Remboursements liés à la santé/ sécurité au travail 50 000\$

Plans de paiements flexibles

Pour obtenir un devis personnalisé :

entreprise@april.ca
1-855-745-2020
www.april.ca

april | Canada Inc.

Courtier grossiste spécialisé dans les assurances de niches, développant et proposant une vaste gamme d'assurances pour les particuliers et entreprises.



L'assurance en plus facile.